

# LE CHOMAGE ET LES POLITIQUES DE LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

## LE CHÔMAGE : DEFINITIONS ET CARACTERISTIQUES

Le chômage au sens du BIT regroupe les personnes sans emploi et en âge de travailler se trouvant disponibles pour travailler et recherchant activement un emploi.

La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi "population active ayant un emploi") et les chômeurs.

$$\text{Taux de chômage (en \%)} = \frac{\text{Chômeurs au sens du BIT ou de l'ANPE}}{\text{Population active totale}} \times 100$$

Le taux de chômage actuel en France est de **7,9 % fin 2007** soit environ à 2 000 000 chômeurs

Le chômage touche particulièrement : **les femmes, les jeunes, les seniors, les personnes les moins qualifiés, certaines régions de France** (nord par exemple).

**Le chômage de longue durée** correspond aux chômeurs qui se trouvent dans cette situation depuis plus d'un an.

**Augmentation du nombre d'emplois précaires.** (contrats à durée déterminée, contrats de travail temporaire, contrats aidés, etc...)

**Personnes en sous emploi** (personnes dont la durée du travail est inférieure à ce qu'ils souhaiteraient – temps partiel subi).

**On assiste actuellement à une multiplication des situations individuelles intermédiaires entre l'emploi, l'inactivité et le chômage. On parle de phénomène de « halo » autour du chômage.**

## LES CAUSES DU CHOMAGE

### Les causes du chômage liées aux imperfections du marché du travail

Le déséquilibre entre offre et demande de travail provient du fait que les conditions de bon fonctionnement de tout marché ne sont pas remplies.

#### **La rigidité des salaires**

Sur le marché du travail se confrontent :

- l'offre de travail qui vient des travailleurs
- la demande de travail en provenance des entreprises.

Si l'offre de travail est supérieure à la demande de travail, alors le coût du travail (le salaire et les charges sociales) doit baisser. Or, ce coût est réglementé (par le SMIC notamment). Il ne peut pas baisser ! Le retour à l'équilibre ne peut donc s'effectuer.

D'autre part, le salaire résulte également d'une négociation individuelle et collective.

Le chômage résulte donc d'un coût du travail trop élevé. Ce sont les économistes libéraux qui privilégient cette explication du chômage.

#### **La faible mobilité des salariés et une information imparfaite**

La faible mobilité des salariés qui ne souhaitent changer ni d'emploi, ni de lieu de travail est source de chômage. Cette insuffisance de mobilité provoque localement des situations d'excès d'offres de travail ou de chômage.

De plus, les acteurs présents sur le marché ne connaissent pas l'ensemble des demandes d'emploi disponibles ce qui provoque des **difficultés d'ajustement entre offre et demande.**

#### **L'inadaptation de l'offre à la demande de travail**

Ce type de chômage est la conséquence des mutations que connaît l'économie. Les changements technologiques influent sur le nombre de postes de travail et les qualifications. Il peut exister des décalages entre les qualifications requises par certains emplois et les qualifications des travailleurs.

Dans ces conditions, l'offre de travail se trouve inadaptée à la demande de travail ce qui entraîne un chômage structurel.

*Exemples : manque de main d'œuvre dans le secteur des NTIC. La main d'œuvre disponible n'est pas assez qualifiée pour accéder à ce type de postes. Idem pour les chauffeurs routiers ou le secteur de l'hôtellerie.*

#### **Les contraintes juridiques sur le marché du travail**

Des procédures de licenciements trop longues et coûteuses, l'existence d'un salaire minimum sont autant d'éléments qui empêchent le libre fonctionnement du marché et notamment l'ajustement de l'offre à la demande de travail.

## Les causes du chômage liées au contexte économique et social

### **Les causes démographiques et sociologiques**

Le chômage augmente lorsque la hausse de la population active est supérieure à la création d'emplois.

En France, la population active a fortement augmenté du fait de l'augmentation du taux d'activité des femmes, de l'immigration, de l'arrivée sur le marché du travail de la génération baby-boom.

### **Croissance économique et emploi : le chômage conjoncturel**

Selon la conception keynésienne, le niveau de l'emploi est lié au niveau de la production.

Les périodes de croissance économique sont donc des périodes de création d'emplois, alors que la crise, le ralentissement de la croissance, la baisse de la production seraient facteurs de chômage.

Si la croissance économique est ralentie, la demande qui s'adresse aux entreprises diminue, les entreprises ont peu de débouchés en perspective et vont ralentir leur production. Alors, elles ne vont pas embaucher voire même licencier → hausse du chômage conjoncturel.

### **Les délocalisations d'entreprises et la concurrence des pays en développement**

Beaucoup d'entreprises sont tentées de délocaliser et de déplacer leur production vers les pays en voie de développement où le coût de la main d'œuvre est moins élevé.

*Exemples récents : délocalisation d'Aubade vers la Tunisie, d'Arena en Chine, de Salomon en Roumanie*

A court terme, ce phénomène engendre du chômage. A long terme toutefois, les délocalisations permettent à ces pays pauvres d'élever leur niveau de vie, d'accéder à la consommation de masse et d'importer nos produits ce qui développe nos emplois.

### **Progrès technique et chômage**

**A court terme**, le progrès technique détruit des emplois du fait des gains de productivité qu'il entraîne. Il y a substitution du capital au travail (remplacement des hommes par des machines).

**A long terme**, le progrès technique permet le développement de la production et de la consommation (en particulier de produits nouveaux, plus performants) et l'élévation du niveau de vie. Le progrès technique peut donc être créateur d'emplois.

### **Le chômage frictionnel**

Le chômage frictionnel se traduit par l'absence d'emploi momentanée correspondant à la phase de transition entre deux emplois. Ce type de chômage ne pourra jamais disparaître, il correspond à du chômage incompressible.

## LES POLITIQUES DE LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

<p>Le traitement social du chômage est une politique passive</p>	<p><b>Aider les personnes au chômage</b></p> <p>Assurance chômage, aides à la recherche d'emploi                  Pb : coût élevé des cotisations qui décourage l'embauche, recherche d'emploi découragée (chômage volontaire du fait des fortes allocations)</p>
	<p><b>Diminuer le nombre des actifs</b></p> <p>Allongement de la scolarité, abaissement de l'âge de la retraite, retraites anticipées</p>
	<p><b>Diminuer le nombre de demandeurs d'emploi</b></p> <p>Proposer des activités momentanées aux chômeurs qui doivent leur permettre d'acquérir une expérience professionnelle et de faire face au risque lié à une inactivité locale.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)</i></li> <li>▪ <i>Les contrats initiative emploi (CIE)</i></li> <li>▪ <i>Les Contrats d'Avenir et Contrats d'Accompagnement vers l'Emploi</i></li> </ul>
<p>Le traitement économique du chômage (ou politiques actives) a pour objectif de créer des emplois nouveaux</p>	<p><b>Réduction du temps de travail</b></p> <p>Réduire la durée du travail des actifs pour créer des emplois pour les chômeurs : c'est le partage du travail.                  Loi Aubry (1998 et 2000) ont réduit la durée légale hebdomadaire de 39 à 35 heures à compter du 1er janvier 2002</p>
	<p><b>La relance de la croissance économique (politique de la demande)</b></p> <p>Mesures pour stimuler la demande, c'est-à-dire la cons<sup>o</sup> et les investissements. Ainsi, pour répondre au surcroît de demande, les entreprises augmentent leur product<sup>o</sup> et donc créent des emplois.                  L'Etat peut baisser la fiscalité, revaloriser le SMIC, augmenter les prestations sociales, mener une politique de grands travaux.</p>
	<p><b>La baisse du coût du travail (politique de l'offre)</b></p> <p>Aider les entreprises à créer des emplois                  Baisse des cotisations sociales (notamment sur les bas salaires) et de la fiscalité, subventions versées aux entreprises, allègement des contraintes du droit du travail pour rendre ce dernier plus <b>flexible</b> (développement des contrats précaires de type contrat à temps partiel, contrats à durée déterminée,...)</p>
	<p><b>Formation continue et emploi</b></p> <p>La formation, au niveau national permet d'adapter la demande de travail et l'offre de travail.</p>
	<p><b>Aide à la création d'entreprises</b></p> <p>Favoriser la création d'entreprises et donc la création d'emplois. Il s'agit d'inciter les chômeurs à créer leur propre emploi.</p>